

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Pour des missions d'audit plus efficaces

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE Premier président de la Cour des comptes Gilbert Ngoulakia a participé dernièrement, à Ouagadougou, à un atelier de formation sur "la conduite d'un audit de conformité portant sur le secteur minier", organisé au profit du personnel de vérification de la Cour des comptes du Burkina Faso. Cette formation s'est tenue dans le cadre du Projet d'amélioration de la surveillance de l'industrie extractive en Afrique francophone subsaharienne (PASIE). Elle a permis aux experts du PASIE de partager les techniques qu'ils utilisent pour planifier et exécuter sur le terrain une mission d'audit de conformité auprès des structures étatiques. Ces techniciens ont également présenté les différentes techniques pour tenir un entretien avec un audité, collecter des informations probantes, constituer une documentation, rédiger un rapport et

communiquer avec les parties prenantes. Ainsi, les participants ont appris comment conduire de bout à bout une mission d'audit. Ils se sont accordés sur le fait que la bonne préparation et l'utilisation des normes internationales au cours d'une mission d'audit constituent des éléments essentiels pour un audit de qualité. À travers l'organisation de ce type d'atelier, le principal objectif du PASIE est de renforcer les capacités des personnels des Cours, pour soutenir la gouvernance dans la gestion du secteur minier au sein de nos États. Cette année au Gabon, la Cour des comptes a organisé des rencontres similaires. Dans ce cadre de renforcement des capacités des auditeurs, les échanges d'expériences avec le Cameroun, le Niger et le Burkina Faso se multiplient d'ailleurs.



Photo: DR

Les participants au séminaire de Ouagadougou.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection régionale ouverte n°146/BEAC/SG-DPMG/SRO/Prest/2020 pour la souscription d'une police d'assurances programme automobile

Dans le cadre de sa gestion des risques, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souscrit des polices dans le but d'optimiser et de centraliser son programme d'assurances. Les polices d'assurances sont souscrites sous la forme d'une police programme (*master policy*). A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, en particulier, la *sélection sur la base du coût*. La prestation envisagée est soumise aux dispositions réglementaires en vigueur notamment celles du Code des assurances de la CIMA.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
📧 : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de *cinquante mille (50 000) francs CFA*. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

La soumission devra être déposée, sous pli fermé en version papier et support électronique, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le vendredi 08 janvier 2021 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE- SERVICES CENTRAUX
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt
BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **vendredi 08 janvier 2021 à 13 heures précises** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les plis financiers le **jeudi 14 janvier 2021 à 11 heures précises**. Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la COVID-19. *GN*

Yaoundé, le 3 DE 2020
Le Président de la Commission

